



POLICE CANTONALE POLICES COMMUNALES VAUDOISES



COMMUNIQUE DE PRESSE

Cambriolage dans le viseur ? Quand les nuits s'allongent, redoublons de vigilance !

Ce lundi 26 octobre 2026, les corps de police suisses ainsi que la Prévention suisse de la criminalité (PSC) lancent la campagne de prévention « Cambriolage dans le viseur ? ». Dans le cadre de cette campagne nationale, une action de sensibilisation sera déployée sur l'ensemble du territoire cantonal le samedi 14 novembre 2026.

Ce lundi 26 octobre 2026 débute la campagne de prévention « Cambriolage dans le viseur ? ». Cette campagne relayée par les corps de police de toute la Suisse vise à rendre attentive la population aux risques de cambriolage et à lui prodiguer des conseils pour lui éviter de s'en retrouver victime. Lors de la journée du samedi 14 novembre 2026, les polices vaudoises iront à la rencontre des citoyennes et des citoyens dans divers centres commerciaux pour l'informer des mesures à prendre pour lutter contre les cambriolages et lui distribuer du matériel de prévention y relatif.

En Suisse, les statistiques indiquent que les vols par effraction et les vols par introduction clandestine ont augmenté de 1,2% au cours de l'année précédente (46'636 en 2025 contre 46'070 en 2024). Pour la troisième fois consécutive, leur nombre dépasse la valeur d'avant la pandémie (36'419 en 2019). Dans le Canton de Vaud notamment, 7'093 cambriolages ont été recensés l'année 2025, alors que l'année 2024 en dénombrait 6'517 (+8,8%). Face à ce risque, la vigilance de toutes et tous est de mise.

En automne, à mesure que les nuits s'allongent, les cambrioleuses et les cambrioleurs peuvent plus facilement repérer les maisons et les appartements qui semblent inoccupés. Entre septembre et mars, les cambriolages dits « du crépuscule », commis dans des habitations privées, sont ainsi plus fréquents.

Par conséquent, la police rappelle quelques mesures simples et efficaces pour prévenir les cambriolages. En adoptant les précautions suivantes, il est possible de réduire considérablement le risque, sans effort particulier :

- Ne laissez pas vos objets de valeur à portée de vue ou facilement accessibles.
- Simulez une présence lorsque vous quittez votre domicile.
- Verrouillez systématiquement les portes et les fenêtres.
- Ne cachez jamais vos clés à l'extérieur de votre domicile.
- Videz régulièrement votre boîte aux lettres.
- Informez vos voisins lorsque vous vous absentez.
- Ne signalez pas vos absences sur les réseaux sociaux.
- En cas de cambriolage ou de comportement suspect, appelez le 117.
- Demandez conseil : de nombreux corps de police, ainsi que des entreprises privées, disposent de conseillères et conseillers spécialisés en matière de sécurité.

Vous trouverez de plus amples informations concernant la prévention des cambriolages sur le site internet suivant : <https://www.skppsc.ch/fr/sujets/cambriolage/>.

Lausanne, le lundi 26 octobre 2026

David Guisolan, chef de section communication, Police cantonale vaudoise, 021 644 81 90

Michel Gandillon, remplaçant cheffe communication, Police municipale Lausanne, 021 315 33 66

